

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES**

Aux Contribuables de la susdite VILLE,

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale/greffière-trésorière de la susdite municipalité,

QUE:

Le Conseil de la ville tiendra une assemblée extraordinaire qui aura lieu lundi le 27 janvier 2020 à 19h30.

Toute personne intéressée, peut se rendre à cette assemblée qui se tiendra **au centre communautaire et culturel, au 1770 boul. Bona-Dussault.**

- 1-) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2-) Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020
- 3-) Adoption du rapport triennal d'immobilisations 2020-2021-2022
- 4-) Période de questions : sur les sujets à l'ordre du jour seulement
- 5-) Levée de l'assemblée _____ heures

DONNÉ à Saint-Marc-des-Carières, ce 9^e jour de janvier 2020.

Elyse Lachance, dir.gén./greffière-trés.